

| | | |
|---------------|--|----------|
| 18.00 crédits | | Q1 et Q2 |
|---------------|--|----------|

| | |
|------------------------------|--|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Mons |
| Préalables | <p>Les étudiants des Masters 120 en Sciences de gestion sont tenus de réaliser un mémoire et de participer au séminaire d'accompagnement au mémoire conçu pour leur fournir des conseils et repères bibliographiques, méthodologiques et rédactionnels génériques utiles à la réalisation de leur mémoire.</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p> |
| Thèmes abordés | <p>Les étudiants ont la possibilité de consulter les sujets et thèmes de mémoires proposés par les professeurs de la LSM sur les outils mis à leur disposition. Tant les étudiants que les promoteurs peuvent être à l'initiative d'autres thèmes. Ensuite, l'étudiant et le promoteur arrêtent le sujet à traiter et définissent la manière de l'étudier.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>À la LSM, le mémoire est un travail autonome, objectif et méthodique qui amène l'étudiant à mettre en œuvre plusieurs compétences clés de la formation reçue (telles que décrites dans le référentiel de compétence) : en particulier, maîtriser des savoirs, appliquer une démarche scientifique, agir en acteur socialement responsable, se développer, gérer un projet et communiquer.</p> <p>Pour atteindre ces objectifs de formation, le mémoire de Master 120 en Sciences de gestion doit réunir deux démarches :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il doit s'appuyer sur une revue critique des connaissances théoriques et des méthodes spécifiques au sujet traité dans le mémoire. Les fondements théoriques du travail doivent être clairement présentés et discutés. 2. Il doit comprendre un travail systématique visant la production de résultats originaux. Ce travail peut consister, par exemple, en la collecte ou la production de données nouvelles, en l'exploitation originale de données existantes ou en l'application d'une méthodologie existante à un domaine nouveau. La méthodologie utilisée doit être clairement explicitée. <p>En outre, le mémoire devra contenir trois réflexions quant à ses apports potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apport scientifique : proposer une investigation indépendante et critique, débutant par la formulation de questions et objectifs de recherche et aboutissant à une contribution propre, clairement identifiable sur les connaissances actuelles (concepts, théories, modèles, méthodes, limites...). • Apport managérial : fournir une analyse du problème et proposer l'élaboration (au moins partielle) d'une solution ou formuler les propositions utiles à la prise de décisions managériales. • Apport sociétal : avoir une réflexion sur l'impact sociétal du projet ou de la recherche. |
| Faculté ou entité en charge: | CLSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé) | GEHC2M | 18 | |  |
| Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2) | FEHC2M | 20 | MGEHC2155 |  |
| Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé) | GEHM2M | 18 | |  |